



# COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

## PROCÈS-VERBAL n°19

---

Réunion du bureau Exécutif des : Mardi 10, 17 et 24 Décembre 2019

---

Présidence : M. Karim ABED

---

Présents : MM. Noël RIFFAUD, Denis SOTO.

---

Assiste : M. Maxime APRUZZESE (CTRA).

---

Excusés : MM. Nicolas PEZZOLI, Jérôme CASCALES, Fabrice POREE, Olivier GONCALVES.

---

### MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

**Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.**

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

\*\*\*\*\*

## APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal du Bureau Exécutif du 03.12 (PV 18) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

\*\*\*\*\*

## OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Président Karim ABED et les membres de la CRA souhaitent de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année à l'ensemble des membres du personnel de la Ligue, des membres élus et des Commissions Régionales, à tous les Présidents des CDA et à tous les Arbitres de Ligue.

\*\*\*\*\*

## CORRESPONDANCES

### **DE LA CFA/DTA/FFF :**

Mail du 05.12 relatif à la transmission de l'annuaire 2019/2020 de la CFA, de la DTA et des CRA.

Mail du 11.12 adressé par la DTA à tous les Présidents de CRA et CTRA les informant du stage organisé à leur intention du 05 au 07.06.2020 et pour les Présidents de CRPA et CDPA le 07.06.

Mail du 15.12 relatif à l'envoi de 3 rapports de JAF et candidats JAF de notre Ligue.

### **DE LA LIGUE :**

Mail du 06.12 de la Direction Administrative de la Ligue informant les Commissions de la tenue de l'AG de la Ligue le 21.12.

### **DES CDA :**

#### **DISTRICT DE PROVENCE :**

Mail du 04.12 relatif à la liste des 6 Arbitres de Ligue intervenants dans le cadre de la formation dans leur District.

Lu et pris note, la CRA remercie la CDA.

#### **DU CLUB DE L'A.S. CAGNES LE CROS FOOTBALL :**

Mail du 01.12 relatif au non-règlement de l'Arbitre de Ligue central en raison d'une différence sur le kilométrage de FOOT2000 et celle transcrite sur la fiche.

Lu et pris note, la CRA ayant constaté après contrôle que la distance de FOOT2000 est erronée, transmet l'information au Service concerné.

#### **DU REPRESENTANT DE LA CRA A LA CRD :**

Mail du 12.12 de Jean-François SOTO relatif à l'absence de rapport d'arbitrage sur un match du 08.12 en U18 R2 – SP.C. COGOLINOIS / HYERES F.C.

Mail du 19.12 relatif à l'absence de rapport d'arbitrage sur les matchs du 15.12 :

- en U16 R2 – ASPTT MARSEILLE / F.C. MARTIGUES
- en U16 R2 – U.S. LE PONTET GRAND AVIGNON 84 / ISTRES F.C.

Mail du 24.12 relatif à l'absence ou au retard d'envoi de rapport d'arbitrage sur les matchs du 22.12 :

- en U20 R2 – U.A. VALETTOISE / ST DIDIER ESPERANCE PERNOISE,
- en U18 R1 – U.S. LE PONTET GRAND AVIGNON 84 / A.S. CAGNES LE CROS FOOTBALL,
- en R2 – A.S. DE LA FONTONNE ANTIBES – A.S. DES MOULINS,
- en R2 – ST. MAILLANAIS /GARDANNE BIVER F.C.,
- en R2 – F.C. US TROPEZIENNE / A.S. BOUC BEL AIR.

Une divergence de rédaction entre FMI et rapport d'arbitrage est apparue sur le match de R2 – A.S. MONACO F.C. / UNION SPORTIVE VEYNES SERRES FOOTBALL

Pour l'ensemble de ces remarques relatives aux rapports d'arbitrage, les Arbitres concernés seront contactés pour avoir plus d'informations.

Mail du 20.12 relatif à l'envoi du suivi de présence ou d'absences des Arbitres lors des auditions en CRD.

Lu et pris note, la CRA en le remerciant, effectuera la mise à jour pour la Note CRA des Arbitres de Ligue et la transmission aux CDA concernées en cas d'absence d'Arbitres de District.

## **DES ARBITRES :**

### **Courrier : Frais**

- AMMAR Moez : mail du 04.12 relatif aux frais de déplacement non réglés en totalité sur le match du 30.11 en R1 – SALON BEL AIR FOOT / U.S. CARQUEIRANNE LA CRAU.
- HALLOULI-ERRAFIK Anouar : mail du 06.12 relatif à la transmission d'un nouveau RIB.
- OUGHCHA Zakaria : mail du 11.12 relatif au règlement non perçu sur des matchs en CN U19 et CN U17.
- BEN SAAD Yazid : mail du 14.12 relatif aux frais de déplacement non réglés sur le match du 08.12 en U16 R2 – OM / ENT. S. DU CANNOT-ROCHEVILLE.
- FAREL Dany : mail du 16.12 relatif à la transmission de la fiche de frais sur le match du 16.12 en R2 - LUYNES S. / U.A. VALETTOISE suite désignation tardive avec changement d'Arbitre.
- SEVA Emmanuel : mail du 16.12 relatif à la transmission de son RIB ET de 2 fiches de frais dont une pour le match du 15.12 en CA-CG – SP.C. D'AIR BEL / A.S MONACO F.C et une datée du 14.04.2018 A.S. MONACO F.C. / U.A. VALETTOISE.
- MARIANZUCK Sabrina : mail du 17.12 relatif à sa demande quant au document à compléter en cas de non-règlement ou règlement partiel suite à un match.  
Lu et pris note, la CRA la remercie de transmettre sa fiche de frais à la Ligue qui se chargera d'effectuer le règlement après décision de la CRAS.

Lu et pris note, la CRA a transféré ces mails au Service Comptable.

### **Courrier : Rapports**

- POIZE Roland : mail du 09.12 relatif à l'envoi de la copie du rapport d'arbitrage pour match non-joué du 07.12 en R1 FUTSAL – AV.S. TOULON /A.S. DES MOULINS.  
Lu et pris note, la CRA la remercie.
- SAADI Fouzi : mail du 22.12 relatif à l'envoi de la copie du rapport d'arbitrage pour incidents sur le match du 07.12 en R2 – O. ROVENAIN / ENT.S. DU CANNET ROCHEVILLE.  
Lu et pris note, la CRA le remercie.

La CRA informe les Arbitres de Ligue que la transmission des rapports d'Arbitrage en copie de mail à l'adresse [CRA@MEDITERRANEE.fff.fr](mailto:CRA@MEDITERRANEE.fff.fr) est nécessaire et obligatoire dans le cadre des circonstances suivantes :

- ❖ Arrêt de match
- ❖ Incidents sur Arbitres et Officiels
- ❖ Absence d'Arbitres et blessure d'Arbitre ou remplacement pour blessure d'un Arbitre.

Le protocole de communication qui sera diffusé dans quelques jours contient l'ensemble de ces informations. L'envoi est obligatoire pour les rapports suite à une réserve technique.

### **Courrier : Autres demandes**

- KABOULI Omar : mail du 04.12 relatif à son impossibilité de se déplacer sur un match U14 en raison de dégâts causés à son véhicule suite aux intempéries du weekend du 01.12.  
Lu et pris note, la CRA a transféré ce mail à la CDA du District Côte d'Azur.
- DJIANE Julien : mail du 04.12 relatif à une problématique horaires 13h00-15h00 sur la journée du 08.12.  
Lu et pris note, la CRA a transféré l'information au pôle Désignations.
- REGGABI Sabri : mail du 06.12 relatif aux kilomètres portés sur la désignation du 08.12.  
Lu et pris note, la CRA a transféré l'information au pôle Désignations.
- LEPORATI Loris : mail du 03.12 relatif à ses remerciements dans le cadre de la désignation en tant qu'Assistant au 8<sup>ème</sup> Tour de Coupe de France.  
Lu et pris note.
- BOUZALMAT Abdelkarim : mail du 05.12 relatif à ses remerciements dans le cadre de la désignation en tant qu'Assistant au 8<sup>ème</sup> Tour de Coupe de France.  
Lu et pris note.
- GRUT Antoine : mail du 09.12 relatif à ses remerciements dans le cadre de la désignation en tant qu'Assistant au 8<sup>ème</sup> Tour de Coupe de France.  
Lu et pris note.
- BENSSALAH Adam : mail du 08.12 relatif à la désignation avec le même club sur 2 matchs successifs en date du 15.12.  
Lu et pris note, la CRA a transféré l'information au pôle Désignations.

- BOURQUIN Magali : mail du 05.12 relatif à la réception du mail de la CRA quant aux recommandations précisées par la CRA à appliquer par les Arbitres de Ligue en R1 FUTSAL.
- EL ABED Walid : mail du 06.12 relatif à ses désignations, assurant la fonction d'arbitre central pour ce 08.12, mais demandant à être désigné jusqu'au 22.12 en tant qu'Arbitre assistant pour une reprise adaptée suite à sa blessure.  
Lu et pris note, la CRA le remercie, transfère l'information au pôle Désignations.
- ADAMCZYK Teddy : mail du 04.12 relatif à sa demande de mutation sur la Ligue Méditerranée de Football en provenance de la Ligue de Guyane suite à son installation sur le District des Alpes et informant la CRA sur sa catégorie.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et reste dans l'attente de renseignements complémentaires.
- NGUEMA EYI Loic : mail du 11.12 relatif à sa demande, en tant qu'Arbitre Gabonais depuis 4 saisons au Gabon et dans le cadre de sa poursuite d'études en France à Cannes, de pouvoir continuer sur le territoire de notre Ligue.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et prendra contact avec lui par téléphone.
- DENANTE Julien : mail du 13.12 signifiant à la CRA sa volonté d'arrêter l'arbitrage à compter de la fin de saison 2019/2020 et de n'être désigné que sur une seule rencontre par weekend. Il remercie les différents membres de CRA dont les formateurs successifs pour la confiance qui lui a été accordée lui permettant de gravir tous les échelons.  
Lu et pris note, la CRA le remercie pour l'ensemble de son parcours arbitral et d'ores et déjà lui souhaite une bonne fin de saison et pour la décision murement réfléchie.
- BENSAID Rédouan : mail du 14.12 relatif au suivi du transfert de son dossier administratif sur la Ligue de Paris.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui précise que ce document est prêt à l'envoi.
- YOUSSEF Walid : mail du 19.12 relatif à sa potentielle désignation du 05.01 pour son premier match au centre depuis le début de la saison du fait de sa demande de n'être désigné qu'assistant pour raisons médicales. Il aurait préféré une reprise sur des matchs de jeunes. En cas de rechute de blessure, il pourrait prendre l'option de poursuivre en tant qu'assistant.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et transfère cette information au pôle Désignations.
- SPADAFORA Christopher : mail du 24.12 relatif à l'envoi de ses vœux de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.  
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- ELAZZOZY Salim : mail du 23.12 relatif à sa demande du transfert de son dossier administratif Ligue/District de Provence à son nouveau District Dordogne-Perigord suite à son déménagement début janvier 2020.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui précise que ce document sera envoyé semaine 4.

#### **Indisponibilités médicales :**

- BELADEL Bilel : mail du 05.12 relatif à l'envoi du certificat médical pour la période du 05 au 07.12 justifiant son absence au cours de formation Promotionnels du 06.12.  
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- LE CORRE Juluan : mail du 11.12 relatif à l'envoi du certificat médical d'arrêt de 7 jours pour la période du 10 au 17.12.  
Lu et pris note, la CRA le remercie, indisponibilité à saisir sur MyFFF.
- OUGHCHA Zakaria : mail du 16.12 relatif à l'envoi du certificat médical pour la période du 16 au 23.12 suite à sa blessure contractée le 15.12.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui demande de saisir son indisponibilité sur MyFFF.

La CRA souhaite à l'ensemble des Arbitres en situation de blessure des vœux de bon rétablissement en espérant les revoir sur un terrain le plus rapidement possible.

La CRA confirme que dans le cadre des indisponibilités médicales, il est obligatoire que chaque Arbitre concerné puisse saisir l'indisponibilité sur MyFFF avec les dates correspondantes au certificat médical avec le bon motif « raison médicale » d'une part, et, d'autre part, de faire suivre par mail le certificat médical initial ou de prolongation en fichier PDF joint à l'adresse suivante unique : [CRA@MEDITERRANEE.fff.fr](mailto:CRA@MEDITERRANEE.fff.fr).

La CRA les remercie par avance.

### **Indisponibilité autres :**

- **GONCALVES Andy** : mail du 06.12 relatif à son indisponibilité pour la période du 08.12 au 15.12 du fait de son activité professionnelle justifiée avec les documents joints.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui demande de bien vouloir en effectuer la saisie sur MyFFF.
- **MILLET Valentin** : mail du 04.12 relatif au justificatif de son indisponibilité.  
Lu et pris note, la CRA le remercie lui permettant ainsi d'être en phase avec le protocole.
- **AMZALLAG Simon** : mail du 11.12 relatif à son indisponibilité saisie sur MyFFF pour les 04 et 05.01.20 liée à sa participation au stage de formation d'initiateur au CREPS de BOULOURIS.  
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- **FAUTRAD Patrick** : mail du 05.12 relatif à son indisponibilité en date du 21.12 du fait de sa présence à l'AG de la Ligue.  
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- **BENSALLAH Adam** : mails du 12.12 et du 17.12 relatifs à son indisponibilité les dimanches 22.12 et 05.01.2020 du fait de son activité professionnelle justifiée avec les documents joints.  
Lu et pris note, la CRA le remercie de bien vouloir en effectuer la saisie sur MyFFF.
- **AJJANI Hicham** : mail du 13.12 relatif à son indisponibilité de rentrer suite déplacement professionnel sur la période du 14.12 au 16.12 du fait des annulations de train ne pouvant assurer d'arbitrage sur cette même journée, justificatifs joints.  
Lu et pris note, la CRA le remercie de bien vouloir en effectuer la saisie sur MyFFF.
- **FETTOUHI-TANI Daniel** : mail du 20.12 relatif à son impossibilité de pouvoir assurer sa désignation du 22.12 en raison d'une urgence dans son activité professionnelle justifiée avec les documents joints.  
Lu et pris note, la CRA le remercie de bien vouloir en effectuer la saisie sur MyFFF.

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout mail à destination de la CRA par un Arbitre de Ligue doit être fait à partir de son adresse mail personnelle à l'adresse mail suivante unique : [CRA@MEDITERRANEE.fff.fr](mailto:CRA@MEDITERRANEE.fff.fr).

Pour les indisponibilités saisies sur MyFFF dans le délai de prévenance inférieur à 20 jours, le justificatif idoine doit être transmis à la CRA par mail à cette même adresse.

\*\*\*\*\*

## **INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA**

### **MAILS ENVOYES AUX ARBITRES INTERESSES AVEC INFORMATIONS OU DEMANDES CRA**

La CRA et/ou le CTRA ont transmis :

- Le 04.12 : mail envoyé aux Présidents de CDA leur demandant de transmettre le nom des Arbitres de Ligue qui ont une mission dans le cadre de leur commission.
- Le 05.12 : mail envoyé à tous les Arbitres de Ligue leur communiquant les instructions pour l'envoi des rapports d'arbitrage pour les matchs de la journée des 21 et 22.12 au plus tôt le 22 au soir et dans un cadre général dans un délai de 24 à 48h00.
- Le 04.12 : mail envoyé à tous les Arbitres de Ligue FUTSAL quant aux recommandations de la CRA relatives aux Matches R1 FUTSAL.
- Le 05.12 : mail envoyé à tous les Arbitres de Ligue RE-R1 les informant de la date fixée pour le stage de leur catégorie en date du 16.02.2020 à la Ligue et de la date limite de retour du questionnaire google arrêtée au 28.12.
- Le 09.12 : mail envoyé aux Présidents de CDA les informant du report de la date de validation de décision sur les épreuves pratiques des candidats Arbitres de Ligue en raison des matchs reportés suite aux intempéries.
- Le 09.12 : mail envoyé aux Arbitres de Ligue Promotionnels les informant du report de la date de validation de leurs épreuves pratiques en raison des matchs reportés suite aux intempéries.
- Le 19.12 : mail aux Présidents de District et de CDA les informant que, dans le cadre de la formation des Référents en Arbitrage, la CFA offre une subvention de 100 € par formation (3 par District). Autre information relative à la tenue d'une réunion de la CRPA avant fin janvier 2020 avec les Référents en Arbitrage des clubs nationaux afin de lancer les bases d'une organisation régionale.

### **PRESENCE OBLIGATOIRE DES ARBITRES LORS DES STAGES ORGANISES PAR LA CRA**

La CRA rappelle à tous les Arbitres convoqués à un stage de bien vouloir répondre au mail de convocation afin de pouvoir prévoir l'organisation de ces rassemblements sur le plan effectifs, repas, coucher, et travaux. La réponse est obligatoire et dans le cas d'une non-participation, les raisons d'absence et l'envoi des justificatifs correspondants sont impératifs.

La présence des Arbitres de Ligue aux stages organisés par la CRA est obligatoire telle que prévue à l'Article 58 du Règlement Intérieur de la CRA.

\*\*\*\*\*

## **PROGRAMMES CRA SAISON 2019/2020**

### **PLANNING DES STAGES PAR CATEGORIES D'ARBITRES ORGANISES SUR LA SAISON 2019/2020 :**

- Stage RE-R1 fixé en date du 16.02.2020 à la Ligue.
- Stage FEMININES du 17 au 19.01.2020 au CREPS de BOULOURIS.

\*\*\*\*\*

## **POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 24.12.2019**

En attente de renseignements complémentaires pour les indisponibilités dont les dates de fin sont tombées et en l'absence de nouvelles informations.

- SMOUNI Hicham : jusqu'au 31.12.2019
- FALASCHI Dylan : jusqu'au 31.08.2020
- FABIANO Luca : jusqu'au 24.01.2020
- ZAFRILLA Mélanie : jusqu'au 15.12.2019
- BOULAHYA Bilel : jusqu'au 05.01.2020
- LE CORRE Juluan : du 10 au 17.12.2019
- OUGHCHA Zakaria : du 16 au 23.12.2019

\*\*\*\*\*

## **POINT SUR INDISPONIBILITES A PARTIR DU 10.12.2019**

Ont été validés et transmis au pôle Désignations en date du 10, 18 et 27.12.

\*\*\*\*\*

## **RAPPEL SUR LES DATES IMPORTANTES DE LA SAISON 2019-2020**

Dates des prochaines réunions de la CRA en prévision : 16.01 – 20.01 – 27.01

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à ces réunions du 10-17-24.12 ouvertes à partir de 10h00 et prononce la fin de séance à 17h00.

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion de CRA,  
Jeudi 16 Janvier 2020**

\*\*\*\*\*

**Président  
Karim ABED**

**Secrétaire  
Noël RIFFAUD**